

UBAM

287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 35 412

INFORMATIONS ET AVIS AUX ACTIONNAIRES DE

UBAM - EMERGING MARKET DEBT OPPORTUNITIES UBAM - EM RESPONSIBLE HIGH ALPHA BOND

Luxembourg, le 1^{er} mars 2024

Chers Actionnaires,

Le Conseil d'Administration d'UBAM vous informe de la décision suivante prise par résolution circulaire :

Le compartiment UBAM - EMERGING MARKET DEBT OPPORTUNITIES (le « Compartiment absorbé ») fusionnera avec le compartiment UBAM - EM RESPONSIBLE HIGH ALPHA BOND (le « Compartiment absorbant »), ce dernier absorbant l'autre conformément au type de fusion décrit à l'article 1, alinéa 20, point a) de la loi du 17 décembre 2010.

Cette fusion est motivée par le fait que le Conseil d'Administration d'UBAM vise à promouvoir et soutenir les Compartiments classés comme relevant de l'Article 8 en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Bien que le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant offrent tous deux un objectif d'investissement similaire et une exposition globale aux obligations à revenu fixe des marchés émergents comparables, le Compartiment absorbé est classé comme relevant de l'Article 6 du SFDR et ne prend en compte que les risques de durabilité comme l'exige le SFDR. En revanche, le Compartiment absorbant, qui relève de l'Article 8, promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et dispose d'une proportion d'investissements durables comme décrit dans ses informations précontractuelles. Enfin, le Compartiment absorbant a un ISR inférieur au Compartiment absorbé. La fusion prendra effet le 9 avril 2024 (la « Date de prise d'effet »).

Les politiques et objectifs d'investissement des Compartiments absorbé et absorbant diffèrent de la manière suivante.

UBAM - EMERGING MARKET DEBT OPPORTUNITIES	UBAM - EM RESPONSIBLE HIGH ALPHA BOND
<p>Compartiment, géré de manière active, libellé en USD et qui investit ses actifs nets en tout temps majoritairement en obligations à taux fixes ou variables :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'émetteurs domiciliés dans des Pays émergents, ou- d'émetteurs de tout pays dont le sous-jacent est lié économiquement directement ou indirectement à un émetteur domicilié dans un Pays émergent, ou- d'émissions liées aux risques « Pays émergents ». <p>Les Pays émergents peuvent inclure des investissements en Chine via Bond Connect jusqu'à 20 % de la Valeur Nette d'Inventaire. Veuillez vous reporter au chapitre « FACTEURS DE RISQUE » de ce prospectus.</p>	<p>Compartiment activement géré libellé en USD et qui investit ses actifs nets principalement en obligations à taux fixes ou variables dans toute devise, notamment en devises de Pays émergents, et émises par :</p> <ul style="list-style-type: none">- des Pouvoirs public, des entités quasi-souveraines, des entités souveraines ou des sociétés domiciliées dans des Pays émergents, ou ;- des sociétés de tous pays mais dont le sous-jacent est lié directement ou indirectement à des Pays émergents,- des sociétés dont les risques sont liés directement ou indirectement à des Pays émergents, ou ;- des émetteurs inclus dans les indices J.P. Morgan ESG GBI-EM Global Diversified <p>et/ou</p>

UBAM - EMERGING MARKET DEBT OPPORTUNITIES	UBAM - EM RESPONSIBLE HIGH ALPHA BOND
<p>Accessoirement, les actifs nets du Compartiment pourront être investis dans des titres d'émetteurs non liés aux Pays émergents ou dans des titres libellés dans des devises de Pays émergents.</p> <p>À titre d'exception à la règle générale applicable aux Compartiments obligataires, ce Compartiment pourra investir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans des produits à haut rendement (« High Yield ») et/ou des valeurs mobilières de Pays émergents, - jusqu'à 20 % de ses actifs en Obligations convertibles contingentes. <p>L'exposition aux Pays émergents et aux produits à haut rendement peut être accrue jusqu'à 120 % par le biais d'instruments dérivés.</p>	<p>J.P. Morgan ESG EMBI Global Diversified (les « Indices de référence »).</p> <p>Les Pays émergents peuvent inclure des investissements en Chine via Bond Connect jusqu'à 20 % de la Valeur Nette d'Inventaire. Veuillez vous reporter au chapitre « FACTEURS DE RISQUE » de ce prospectus.</p> <p>À titre d'exception à la règle générale applicable aux Compartiments obligataires, ce Compartiment pourra investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans des produits à haut rendement (« High Yield ») et/ou des valeurs mobilières de Pays émergents selon les règles de notation exposées à la section intitulée « Compartiments obligataires ». L'exposition aux Pays émergents et aux produits à haut rendement peut être accrue jusqu'à 150 % de ses actifs nets par le biais d'instruments dérivés, à l'exclusion de l'exposition à des devises étrangères. En outre, l'exposition de change est gérée de façon souple.</p> <p>Le Compartiment peut également investir jusqu'à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 % en ETF à revenu fixe des Marchés émergents et - 20 % en Obligations convertibles contingentes <p>L'exposition à ces marchés peut être directe ou obtenue en recourant à des instruments dérivés tels que les CDS, CDS indiciels, Contrats de change à terme (NDF notamment), Options de change, Swaps de taux d'intérêt, Contrats à terme, Options, Credit Linked Notes et FX Linked Notes.</p> <p>Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement et de gestion efficace du portefeuille.</p> <p>Utilisation des Indices de référence</p> <p>Le Compartiment est géré activement et le Gestionnaire d'investissement a le pouvoir discrétionnaire de choisir les investissements du Compartiment, sous réserve que le Compartiment investisse au moins 51 % de sa valeur nette d'inventaire dans des émetteurs à revenu fixe (RF) au sein du J.P. Morgan ESG GBI-EM Global Diversified USD unhedged et/ou du J.P. Morgan ESG EMBI Global Diversified (l'« Indice de référence ») ou bien domiciliés ou exerçant la majeure partie de leur activité économique dans des Pays émergents. À cette</p>

UBAM - EMERGING MARKET DEBT OPPORTUNITIES	UBAM - EM RESPONSIBLE HIGH ALPHA BOND
<p>Les investissements sous-jacents à ce Compartiment ne tiennent pas compte des</p>	<p>fin, le Gestionnaire d'investissement se référera aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indices J.P. Morgan ESG GBI-EM Global Diversified USD unhedged à hauteur de 50 % et J.P. Morgan ESG EMBI Global Diversified à hauteur de 50 % (« l'Indice de référence »), qui ne sont pas destinés à être utilisés dans le cadre de la construction du portefeuille du Compartiment. Le Compartiment adopte une approche axée sur le rendement total et peut s'écarter sensiblement de ses Indices de référence. Le Compartiment visera un rendement de SOFR+450/500 pb par an sur une période d'investissement recommandée d'au moins 3 ans. • Indices J.P. Morgan EMBIG Diversified à hauteur de 50 % et J.P. Morgan GBI-EM GD – USD unhedged à hauteur de 50 % (l'« Indice de référence ESG Reporting ») afin d'évaluer l'impact des critères de sélection ESG sur l'univers d'investissement du Compartiment. L'Indice de référence ESG Reporting n'est pas destiné à être utilisé dans le cadre de la construction du portefeuille du Compartiment, à des fins de gestion des risques pour surveiller le risque actif ou pour comparer la performance du Compartiment. De plus amples informations sont disponibles sur le site du fournisseur de l'Indice de référence à l'adresse www.jpmorgan.com/insights/research/index-research/composition-docs. <p>Le Gestionnaire d'investissement reconnaît que les risques en matière de durabilité décrits au chapitre « FACTEURS DE RISQUE » peuvent avoir un impact sur la performance du Compartiment. L'évaluation des risques en matière de durabilité est complexe et nécessite des jugements subjectifs, qui peuvent être basés sur une analyse ESG qui combine des recherches internes et externes menées par divers fournisseurs de données ESG, y compris, notamment, MSCI ESG Research, ISS ou Sustainalytics. Ces données qui pourraient être difficiles à obtenir et/ou incomplètes, estimées, obsolètes ou autrement très inexactes ne peuvent pas garantir que l'évaluation du Gestionnaire d'investissement déterminera correctement l'impact des risques de durabilité sur les investissements du Compartiment.</p>

UBAM - EMERGING MARKET DEBT OPPORTUNITIES	UBAM - EM RESPONSIBLE HIGH ALPHA BOND
<p>critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental (Article 7 du Règlement européen sur la taxinomie).</p> <p>La valeur nette d'inventaire est exprimée en USD.</p> <p><i>Profil de l'investisseur type : ce Compartiment s'adresse à l'investisseur qui recherche dans son portefeuille une allocation dans des obligations bien diversifiées, mais présentant un profil de risque élevé dû à la volatilité importante liée aux marchés émergents. L'investisseur devrait avoir de l'expérience dans les produits et marchés financiers volatils, notamment ceux liés aux Pays émergents. Il doit considérer un horizon minimum d'investissement de 3 ans et pouvoir supporter des pertes significatives.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Calcul du risque : méthode par les engagements 	<p>Le Compartiment peut investir dans des instruments dérivés. Les instruments dérivés ne contribuent pas à atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment. L'utilisation d'instruments dérivés ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les caractéristiques E et S.</p> <p>Bien que ce Compartiment soit classé Article 8 selon le Règlement SFDR, ses investissements sous-jacents ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental (Article 7 du Règlement sur la Taxinomie de l'UE).</p> <p>Ce Compartiment promeut les caractéristiques E et/ou S et dispose d'une proportion d'investissements durables tels que décrits dans les informations précontractuelles jointes au présent Prospectus. De plus amples informations sur les approches ESG et en matière de Taxinomie du Compartiment sont disponibles dans les informations précontractuelles SFDR jointes au présent Prospectus.</p> <p>La valeur nette d'inventaire est exprimée en USD.</p> <p><i>Profil de l'investisseur type : ce Compartiment s'adresse à l'investisseur qui recherche dans son portefeuille une allocation dans des obligations bien diversifiées, mais présentant un profil de risque élevé dû à la volatilité importante liée aux marchés émergents. L'investisseur doit avoir de l'expérience dans les produits et les marchés financiers volatils, et en particulier, les marchés liés aux Pays émergents. Il doit considérer un horizon minimum d'investissement de 5 ans et pouvoir supporter des pertes significatives.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Calcul du risque : méthodologie de la VaR absolue - Méthode de calcul de l'effet de levier : somme des notionnels - Effet de levier anticipé : 500 %. Il est rappelé que l'effet de levier peut être supérieur en fonction des conditions de marché.

À la suite de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission du 6 avril 2022 complétant le Règlement SFDR (ci-après « Niveau 2 du Règlement SFDR »), veuillez noter que des Informations précontractuelles pour le Compartiment absorbant sont disponibles. Les actionnaires du Compartiment absorbé ayant l'intention de participer à cette Fusion sont donc invités à se reporter aux Informations précontractuelles du Compartiment absorbant dans la dernière version du prospectus d'UBAM, disponible gratuitement et sur demande auprès du siège social d'UBAM, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ainsi que sur le site Web de la Société de gestion d'UBAM (www.ubp.com).

Règlement SFDR

UBAM - EMERGING MARKET DEBT OPPORTUNITIES	UBAM - EM RESPONSIBLE HIGH ALPHA BOND
Article 6	Article 8

De plus amples informations sur le Règlement SFDR sont disponibles dans le prospectus d'UBAM aux pages 21 à 23, ainsi que dans l'annexe relative aux Informations précontractuelles du Compartiment absorbant.

Les commissions de gestion et les frais courants sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Les actionnaires du Compartiment absorbé recevront des actions du Compartiment absorbant du même Type et dotées des mêmes caractéristiques (devise, capitalisation, caractéristique de distribution, commission de performance) que les actions détenues dans le Compartiment absorbé, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Compartiment absorbé				Compartiment absorbant			
UBAM - EMERGING MARKET DEBT OPPORTUNITIES				UBAM - EM RESPONSIBLE HIGH ALPHA BOND			
Code ISIN	Classe	Commission de gestion applicable	Coûts récurrents (hors coûts de transaction)	Code ISIN	Classe	Commission de gestion applicable	Coûts récurrents (hors coûts de transaction)
LU0244149497	APC USD	0,825 %	1,44 %	LU2654714984	APC USD	1,00 %	1,60 % (a)
LU0244149653	APD USD	0,825 %	1,44 %	LU2654714802	APD USD	1,00 %	1,60 % (a)
LU0352160815	APHC EUR	0,825 %	1,44 %	LU2654715361	APHC EUR	1,00 %	1,60 % (a)
LU0352161037	APHD EUR	0,825 %	1,44 %	LU2654715445	APHD EUR	1,00 %	1,60 % (a)
LU0447828558	APHC CHF	0,825 %	1,44 %	LU2654715528	APHC CHF	1,00 %	1,60 % (a)
LU0244149901	IC USD	0,75 %	1,17 %	LU0943509728	IC USD	0,75 %	1,16 %
LU0371556324	IHC EUR	0,75 %	1,17 %	LU0943510148	IHC EUR	0,75 %	1,16 %
LU0447828715	IHC CHF	0,75 %	1,17 %	LU0943510494	IHC CHF	0,75 %	1,16 %
LU0943514306	ZC USD	0,00 %	0,42 %	LU0946660072	ZC USD	0,00 %	0,41 % (a)

(a) Cette classe d'actions étant actuellement inactive, ce nombre est une estimation.

Les autres frais imputés au Compartiment absorbant sont identiques à ceux facturés au Compartiment absorbé.

La majorité des actifs du Compartiment absorbé sera transférée au Compartiment absorbant à la Date de prise d'effet.

L'apport des actifs du Compartiment absorbé étant conforme à la politique d'investissement du Compartiment absorbant, la fusion n'aura aucun impact négatif sur la performance et la composition du portefeuille du Compartiment absorbant. En outre, aucun rééquilibrage significatif ou important du portefeuille du Compartiment absorbant n'est prévu avant ou après la Fusion.

Compartiment absorbé	Compartiment absorbant
UBAM - EMERGING MARKET DEBT OPPORTUNITIES (toutes classes d'actions)	UBAM - EM RESPONSIBLE HIGH ALPHA BOND (toutes classes d'actions)
ISR = 3*	ISR = 2*

* : Le Compartiment absorbant a un ISR (2) plus faible que celui du Compartiment absorbé (3). Cette différence résulte d'un niveau de volatilité différent entre les deux Compartiments d'après leurs performances historiques respectives.

Le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant étant deux compartiments de la même entité juridique, leur imposition est identique. Il est toutefois conseillé aux actionnaires de s'informer sur les conséquences potentielles que la fusion programmée pourrait avoir sur leur propre imposition.

Le coût de cette fusion sera supporté par UBP Asset Management (Europe) S.A., Luxembourg.

À compter de la date du présent avis et jusqu'à la réalisation de la décision de fusion, (i) aucune action du Compartiment absorbé ne sera émise, mais (ii) le compartiment continuera de racheter ses actions.

Les actionnaires des Compartiments absorbé et absorbant qui sont en désaccord avec la fusion peuvent demander le rachat de leurs actions, sans frais, jusqu'au 2 avril 2024 à 13 h 00.

Les actionnaires du Compartiment absorbé qui n'ont pas effectué de demandes de rachat de leurs actions avant le 2 avril 2024 à 13 h 00 se verront attribuer les actions correspondantes du Compartiment absorbant conformément au tableau ci-dessus, et seront considérés, à compter du 9 avril 2024, comme des actionnaires du Compartiment absorbant, et disposeront de tous les droits associés à cette qualité.

Le calcul du rapport d'échange sera effectué le 9 avril 2024, par la division de la valeur nette d'inventaire (VNI) par action du Compartiment absorbé en date du 8 avril 2024 par la VNI de la classe d'actions correspondante du Compartiment absorbant en date du 8 avril 2024. Le calcul du rapport d'échange sera vérifié par les réviseurs d'entreprises d'UBAM, Deloitte Audit Sàrl.

Le prospectus, les Documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (DIC PRIIP) ainsi que les derniers rapports périodiques d'UBAM seront mis à la disposition de tous les investisseurs, sans frais, sur demande adressée au siège social d'UBAM, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que sur le site Web de la Société de gestion d'UBAM (www.ubp.com). Les actionnaires du Compartiment absorbé sont invités à se familiariser avec les DIC PRIIP du Compartiment absorbé et à y prêter une attention particulière au plus tard jusqu'au 4 avril 2024 à 13 h 00. Un exemplaire du rapport du réviseur d'entreprises concernant la fusion ainsi que toute information supplémentaire seront disponibles au siège social d'UBAM.

Le Conseil d'Administration d'UBAM

Ci-joint : DIC des classes d'actions absorbantes